

CONSEIL MUNICIPAL DU 30 Avril 2026

62x26

MARCHE GLOBAL DE PERFORMANCE POUR LA CONSTRUCTION D'UN COMPLEXE SPORTIF AUX PENNES MIRABEAU AVENANT N°2 POUR PRESTATIONS MODIFICATIVES

En application des articles L2124-3, R2361-8 à R2361-12 du Code de la commande publique, une procédure avec négociation a été lancée afin de désigner le groupement titulaire du marché global de performance pour la conception, la réalisation, l'exploitation technique et la maintenance du complexe sportif Gilbert ROCCI.

Par délibération N° 209X23 du 25/10/2023, le Conseil Municipal a autorisé M. le Maire à signer le marché avec le groupement dont le mandataire est la société Eiffage Construction Sud Est pour un montant global de 7 054 070.39€ HT.

Dans le cadre de l'avancement du chantier, des prestations modificatives en moins-value s'avèrent nécessaires entraînant une diminution du montant global de 82 537.50€ HT.

Ces modifications impliquent la diminution du montant global fixé dans l'acte d'engagement avec la répartition suivante :

Membres du groupement	Prestations modificatives	Montant € HT
Eiffage construction Mandataire	Suppression du poste P1 de la phase exploitation/maintenance	0
Panorama architecture Co-traitant		0
TPF Ingénierie Co-traitant		0
Kiping génie électrique et maintenance Co-traitant		- 82 537.50
Nouveau montant du marché : 6 971 532.89€ HT		

Le CONSEIL MUNICIPAL, après avoir entendu l'exposé et pris connaissance de l'avenant :

- AUTORISE le Maire, ou l'adjoint en charge de la commande publique à signer l'avenant
- PRÉCISE que les crédits nécessaires au paiement des prestations sont inscrits au budget d'investissement
- SE PRONONCE comme suit :
POUR : 35
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ

LE SECRÉTAIRE
TOM LEBOEUF

LE MAIRE
ROMAIN AMARO

AVENANT N°2

A - Identification du pouvoir adjudicateur

Ville des Pennes-Mirabeau
Hôtel de Ville
223 avenue François Mitterrand
BP 28
13758 Les Pennes-Mirabeau Cedex

B - Identification du titulaire de l'accord-cadre.

EIFFAGE CONSTRUCTION SUD EST (mandataire)

7 rue du Devoir
CS 30510
13344 MARSEILLE CEDEX 15
Mail : provence.construction@eiffage.com
Siret : 353 286 065 000134

Co-traitant :

Panorama Architecture	TPF Ingénierie SAS	SAS Kiping Génie Electrique et Maintenance
70 Cours Gambetta -13100 Aix-en-Provence	Parc du Golf Bt4 -350 Rue Guilibert de la lauzière-13856Aix-en-Provence	ZI Delta Industrie, 57 Montée de Saint Menet - 13011 Marseille
agence@panorama-architecture.com	commercial-bsu@tpfi.fr	cimelec@kiping.fr
Tél : 04.42.17.44.44	Tél-Fax : 04.42.97.20.39	Tél : 04.91.43.43.36
SIRET N° : 435 160 791 00016	SIRET N° : 420 606 188 00530	SIRET N° : 504 236 225 00034

C - Objet de l'accord-cadre.

■ Objet du marché public ou de l'accord-cadre :

Marché public global de performance pour la conception, la réalisation, l'exploitation et la maintenance d'un complexe sportif et de loisirs

Date de la notification du marché public : **Le 22/11/2023**

Durée d'exécution du marché public : **60 mois**

Montant initial du marché public :

▪ **Montant HT : 7 054 070,39€**

Répartition par co-traitant :

PRESTATIONS	Montant Marché	Eiffage Construction Sud Est (mandataire)	Panorama Architecture	TPF Ingénierie SAS	Kiping Génie Electrique et Maintenance
Forfait de rémunération HT	7 054 070,39 €	6 368 123,48 €	313 559,38 €	201 740,63 €	170 646,90 €
Forfait de rémunération TTC	8 464 884,47 €	7 641 748,18 €	376 271,26 €	242 088,76 €	204 776,28 €

D - Objet de l'avenant.

Modifications introduites par le présent avenant :

La suppression du poste **P1 de la phase 2 du marché : Exploitation / Maintenance**.

Ce poste, relatif à la fourniture d'énergie prévoit la prise en charge par le titulaire des consommations énergétiques et d'eau du site (chauffage/ventilation/climatisation, production d'eau chaude sanitaire, éclairage du bâtiment et consommation d'eau). Sa mise en œuvre impliquerait la reprise à son nom par le titulaire des contrats de fourniture d'électricité et d'eau ainsi que l'installation de dispositifs de sous-comptage permettant d'isoler les consommations ne relevant pas du périmètre du contrat et qui viendraient fausser les objectifs performantiels.

Compte tenu de ces contraintes techniques et administratives, et dans un souci de simplification de gestion de cette phase du marché, il a été décidé, d'un commun accord entre le titulaire et le maître d'ouvrage, de **supprimer le poste P1 dans sa totalité**.

- Montant initial du marché public HT : 7 054 070,39€
- Montant de l'avenant n°2 HT : - 82 537,50 €
- Nouveau montant du Marché HT : **6 971 532,89 €**
- Nouveau montant du Marché TTC : **8 365 839,47 €**

Répartition par co-traitant après avenant n°2 :

PRESTATIONS	Montant Marché	Eiffage (mandataire)	Panorama Architecture	TPF Ingénierie SAS	Kiping Génie Electrique et maintenance
Forfait de rémunération HT	6 971 532,89 €	6 368 123,48 €	313 559,38 €	201 740,63 €	88 109,40 €
Forfait de rémunération TTC	8 365 839,47 €	7 641 748,18 €	376 271,26 €	242 088,76 €	105 731,28 €

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public ou de l'accord-cadre :
(Cocher la case correspondante.)

NON

X OUI

E - Signature du titulaire de l'accord-cadre.

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur

Pour l'Etat et ses établissements :

A : les Pennes-Mirabeau, le

Signature

M. Jean-Charles LAMATHE

Adjoint délégué à la Commande Publique